

par le mari seul ; elle n'est ordinairement requise que dans le cas de stérilité ; elle n'est définitive qu'après trois mois. Le mari est obligé de rendre la dot, s'il en a reçue, ou d'assurer l'entretien de la femme répudiée. Le divorce peut être demandé par les deux parties. Les motifs qui le justifient légalement sont le consentement mutuel, l'insuffisance de l'entretien, l'éloignement volontaire du mari, son apostasie ou son impuissance.

Ces dispositions consacrent, on le voit, l'infériorité sociale et civile de la femme, mais elles lui assurent à certains égards une somme de droits qui n'est guère inférieure à celle dont les femmes jouissent dans les sociétés occidentales. Si la séparation des femmes ne leur donne pas dans la société la puissance qu'elles ont chez nous, elles peuvent acquérir néanmoins une certaine autorité sur l'esprit de leurs maris, et l'histoire offre des exemples de l'influence que les femmes, bien que reléguées dans leur harem, ont exercée sur leur époque. Leurs devoirs se bornent, en général, à l'observation de certaines coutumes que l'usage a converties en lois, et qui les obligent, par exemple, à ne sortir de chez elles que voilées et escortées de domestiques ou d'esclaves, pour les femmes riches, ou bien escortées d'enfants ou de quelques-unes de leurs compagnes, pour les femmes de condition inférieure.

L'amour de la famille est très-développé chez tous les peuples de la Turquie, et spécialement chez les musulmans, peut-être à cause du manque de distractions extérieures, et de l'impossibilité de trouver d'autres plaisirs que ceux de la famille. Avoir un grand nombre d'enfants leur semble le bonheur le plus désirable, et ils ne conçoivent pas que l'on puisse s'en séparer. Malgré ces vertus domestiques, on a beaucoup attaqué, non sans raison, les mœurs dissolues des Turcs. Si les attentats commis sur les musulmans sont sévèrement punis, il est juste de reconnaître que ceux qui sont commis sur les filles des raïas trouvent plus d'indulgence chez les juges turcs. Nous devons également ajouter quelques mots sur un vice, dont des observations, faites un peu légèrement, ont attribué la pratique aux Ottomans seuls. La flétrissante passion dont nous entendons parler a été dès la plus haute antiquité¹ répandue parmi les races orientales. On ne se trompe guère, d'ailleurs, en supposant qu'elle a fait de rapides progrès parmi les musulmans. Le funeste développement de ce goût honteux tient à certaines habitudes, à certaines conditions de la société musulmane sur lesquelles nous devons dire quelques mots. La prostitution, si commune en Occident, où son exercice a dû être soumis à une réglementation sévère, est dans la société ottomane un fait exceptionnel. Déterminer si le fait social que nous constatons est une cause ou un effet

¹ Pour édifier le lecteur sur la valeur de cette assertion, nous transcrivons ici les vers d'Ovide (*Métamorphoses*, Liv. X, vers 79-85), qui en prouvent la légitimité :

..... Omnemque refugerat Orpheus
Femineam venerem.....
Ille etiam Thracum populis fuit auctor amorum
In teneros transferre mares, citraque juvenam
Ætalis breve ver, et primos carpere flores.

des passions dont nous avons indiqué plus haut le développement, dire dans quelle proportion chacun de ces deux goûts a pu réagir sur l'autre, pourrait être une étude intéressante au point de vue physiologique et moral ; mais nous ne voulons ni ne pouvons l'entreprendre ici.

Esclavage. L'esclavage est aboli en principe dans l'empire ottoman, et les grands bazars d'esclaves ont été fermés. Si cet odieux trafic se continue encore plus ou moins ouvertement, c'est à titre de disposition transitoire. Cependant, malgré les édits du sultan, on verra encore sur les marchés publics en quelques localités, notamment à Constantinople, quelques esclaves noirs tirés du Soudan, de l'Égypte et de l'Éthiopie. Le commerce des femmes blanches (Circassiennes et Géorgiennes) se continue encore clandestinement à Constantinople dans le quartier de Top-Hané. Les croisières organisées par les Russes, ou par les puissances occidentales, n'ont pas encore pu empêcher les populations du Caucase de venir vendre leurs filles dans la capitale, et les autorités turques ferment les yeux sur ce coupable commerce, où se recrute encore le harem des pachas. Les travaux des esclaves, les conditions de leur existence, de leur affranchissement, sont minutieusement réglés par la loi religieuse, dont le caractère est du reste bienveillant¹ ; et l'on doit rendre aux musulmans cette justice, que l'institution de l'esclavage n'a pas été souillée chez eux par les actes de barbarie qui ont trop souvent déshonoré les colons européens en Amérique.

Domesticité. Le nombre des domestiques est excessif ; il est à Constantinople de quarante mille, c'est-à-dire un tiers environ de la population musulmane. Il est surtout exagéré dans les maisons dont le chef a plusieurs femmes, parce qu'alors chacune doit avoir ses serviteurs particuliers. Chaque domestique, étant renfermé dans une spécialité dont on ne le fait jamais sortir, reste inoccupé pendant la plus grande partie de la journée. Leur entretien est ordinairement évalué au quart du revenu d'une maison turque, pour laquelle ce luxe exagéré devient une cause constante de ruine.

§ XIV. *Habitations, costumes, nourriture, mœurs, etc.*—Toute maison turque est divisée en deux parties distinctes : l'appartement des hommes, *sêlamlik*, celui des femmes, *odalik*. C'est dans la première seule que le musulman reçoit ses visites ; seul, il entre dans la seconde, et n'y pénètre même pas lorsque des femmes étrangères s'y trouvent. La partie réservée aux hommes est séparée de celle des femmes par un long corridor. La première n'est meublée que de quelques divans bas placés à demeure le long des murs ; la seconde réunit seule tout le luxe de la maison. La curiosité du voyageur, que surexcite si fortement le mystère dans lequel est enveloppé la vie des femmes, ne peut au surplus être satisfaite que par quelques descriptions dues à des Européennes admises à visiter les harems. M. Théophile Gautier a recueilli une de ces relations ; nous ne pouvons mieux faire que de la

¹ Voyez le *Code de l'esclavage*, dans l'ouvrage du général Daumas, *le Grand Désert*. Paris, 1857, in-8.

transcrire ici. « L'appartement était aussi élégant que riche et contrastait avec la sévère nudité du sélamlık ; une rangée de fenêtres en occupait les trois pans extérieurs de manière à admettre le plus de jour et de lumière... un magnifique tapis de Smyrne couvrait moelleusement le plancher, des arabesques et des entrelacs peints et dorés décoraient le plafond ; un long divan de satin jaune et bleu régnait sur les deux faces de la muraille, un autre petit divan très-bas s'étalait dans une entre-deux de croisée ; des carreaux de damas bleu jonchaient çà et là le tapis. Dans un angle scintillait, placée sur un plateau de même matière, une grande aiguière de verre de Bohême ramagée de dessins d'or, dans l'autre était placé un coffre de cuir gaufré, historié, piqué et doré, d'un goût charmant. Malheureusement ce luxe oriental était entremêlé d'une commode en acajou sur le marbre de laquelle pyramidait une pendule recouverte de son globe, entre deux vases de fleurs artificielles sous verre, ni plus ni moins que sur la cheminée d'un honnête rentier du Marais. »

Cette dernière observation mérite d'être généralisée. En modifiant la vie orientale, la civilisation européenne lui a ôté une grande partie de sa couleur et de son relief pittoresque.

Costume.—On retrouve encore parmi les vieux musulmans, et surtout dans le peuple, des traces de l'ancien costume, large culotte flottante, veste non boutonnée, aux manches larges et évasées, et, par-dessus le tout, un cafetan ; tous ces vêtements sont généralement de couleurs éclatantes. Le costume moderne décrété par Mahmoud fait tous les jours des progrès : c'est, à quelques détails près, la reproduction exacte du costume européen, sauf la coiffure, qui se compose d'un fez rouge sous lequel on porte habituellement une petite calotte de coton blanc appelée *taki*.

Le costume des femmes musulmanes se compose : de longues chemises qui remontent jusqu'au bas du cou et se ferment sur le sein, et qui, chez les gens riches, sont faites de soie de Brousse ou même de gaze ; de caleçons longs et larges ; et enfin d'un pantalon dont l'extrémité inférieure se serre autour des jambes et le haut s'attache à une petite veste de dessous nommée *ielek*. Les tortures et les men songes du corset leur sont inconnus. Pour sortir elles recouvrent ce costume d'un large manteau sans manches (*fôredjé*), qui les entoure depuis la racine du cou jusqu'aux pieds et dissimule complètement leurs formes ; enfin, elles s'enveloppent le cou et la tête d'un mouchoir blanc (*iaschmak*) disposé de façon à ne laisser apercevoir que les yeux. Ces voiles étaient autrefois plus épais et plus impénétrables au regard qu'ils ne le sont maintenant ; on y ajoutait même quelquefois, et cette habitude règne encore dans certaines localités, une sorte de masque fait en forme de garde-vue, dont l'ombre supplée à la transparence du *iaschmak* ; actuellement, les traits et les détails de la physionomie peuvent être aisément aperçus ; au bout de quelques jours, le voyageur saura les distinguer à travers les voiles et satisfaire sa curiosité ; mais nous lui conseillerons, dans l'intérêt même de ce sentiment, d'apporter à cet examen la plus grande réserve. Si les femmes qui en sont l'objet se bornent à lui opposer une série

d'invectives dont l'épithète de *ghiaour* (infidèle) est invariablement le fonds ; si l'on parvient quelquefois à distinguer, sous cette irritation, le sourire de la vanité satisfaite, les hommes qui peuvent se trouver dans l'escorte sont beaucoup moins tolérants ; les injures, les menaces et même des inconvenients plus graves pourraient être la conséquence d'une curiosité persistante et mal dissimulée. Disons, pour compléter la description du costume des musulmans, qu'elles portent de larges bottes jaunes, dont l'usage leur est réservé, à l'exclusion des femmes de l'Orient appartenant à d'autres religions. Ces bottes, par leur lourdeur ou leur confection vicieuse, donnent aux allures des femmes un air nonchalant et gêné, et les privent de cette grâce de la démarche si généralement appréciée en Occident.

Cette séparation des hommes et des femmes, cette surveillance continuelle et réciproque, cette vie presque commune avec leurs esclaves ou leurs servantes, dans lesquelles les musulmans trouvent des surveillantes aussi bien que des compagnes, sont tout autant d'obstacles presque insurmontables aux intrigues ou même à la simple galanterie. Aussi le mot et le fait sont absolument inconnus à la Turquie. La chronique de Constantinople a pu citer quelques exemples de femmes qui, par des combinaisons adroites, étaient parvenues à tromper la surveillance de leurs maris, ou celle que tout musulman se croit en droit d'exercer sur les femmes de sa race ; mais ces exemples sont extrêmement rares, et peut-être serait-il imprudent d'affirmer que de semblables fautes ne seraient pas encore aujourd'hui punies des châtimens prononcés par les anciennes lois musulmanes.

Nourriture.—La cuisine turque associe fréquemment des substances hétérogènes et que l'art culinaire en Europe n'a jamais confondues. Le miel, le lait caillé, sont souvent mêlés à la soupe que les Turcs préparent de manières très-variées. Cette cuisine ne se recommande ni par la science des mélanges, ni par celle des préparations ; elle emploie trop souvent à haute dose les excitants, et il n'est pas rare de voir certaines mixtures rouges ou noires du poivre dont on les assaisonne. On en combat les effets par l'usage du *iaourt*, lait caillé. — Les rôtis sont cuits sans discernement ; ils restent toujours dans les extrêmes de la crudité presque complète ou de la cuisson exagérée. Ce dernier défaut est le plus habituel. Le mouton et le poulet font la base du rôt. Le premier de ces animaux est souvent cuit en entier, après avoir été garni d'oignons ou d'autres plantes de haut goût. Le poulet, découpé par morceaux et entouré de riz, constitue le *pilau*, le plat favori des Turcs. Le bœuf n'est pas commun en Turquie, parce que sa multiplication est en quelque sorte parallèle à la production agricole : le veau ne s'y rencontre qu'exceptionnellement. Tout le monde sait que le porc sous toutes ses formes est banni des tables musulmanes ; et l'horreur en est poussée si loin, que ceux de ces animaux qui sont consommés dans les grandes villes, et notamment à Constantinople par les Grecs ou les Bulgares, n'y entrent que morts : encore cette entrée a-t-elle besoin d'être autorisée par un *firman*. Le dindon, le canard, le gibier, ne font guère partie de l'alimentation : les deux premiers, parce qu'ils sont réputés immondes ; le gibier, parce qu'il

n'est pas bien saigné, malgré l'habitude du chasseur musulman de couper la tête de sa victime dès qu'il l'a abattue.

Les salades paraissent en grand nombre sur les tables turques; elles se composent de toutes les plantes vulgairement cultivées pour cet usage dans nos jardins d'Europe, et surtout de concombres. L'abus de ce dernier produit et des cucurbitacées, mangées avant leur parfaite maturité, réagit d'une manière fâcheuse sur la santé publique. Des tables de mortalité dressées avec soin prouvent les désastreux effets de ce mode d'alimentation.

La confection des sucreries est peut-être celle de toutes les sciences gastronomiques qui a fait le plus de progrès. Les nougats, les pâtes transparentes, dont la plus exquise est le *raht-lokoum*, les pralines et dragées de toute espèce, en sont les produits les plus estimés. Signalons toutefois, en constatant l'état florissant de cette industrie, l'abus des parfums et surtout de l'essence de roses.

La seule boisson adoptée généralement est l'eau. Cependant on soupçonne avec raison un grand nombre de musulmans d'avoir éludé, par une interprétation subtile, les préceptes du Koran relatifs à l'interdiction du vin. Le *raki*, sorte d'eau-de-vie, le rhum, le mastic (V. p. 54), et d'autres liqueurs auxquelles les croyants se plaisent à attribuer, en cas d'indisposition, des vertus curatives, sont quelquefois copieusement employés.

Si la science culinaire est étrangère aux Turcs, la science du festin leur est encore plus inconnue. La table consiste en un plateau de cuivre toujours très-poli et très-propre, posé sur un pied très-bas, et autour duquel trois ou quatre convives assis à l'orientale, qui sur une partie du divan, qui sur des carreaux, peuvent prendre place. L'usage des fourchettes et des cuillers est inconnu. Chaque convive porte la main au plat, dissèque délicatement avec ses ongles les articulations, et, que les viandes soient bouillies ou rôties, le partage s'en fait aisément, chacun acquérant par l'habitude une grande habileté dans ce genre d'exercice. De pareils usages sont au premier abord très-antipathiques à l'idée que nous nous faisons de la propreté: l'usage d'une petite serviette, à peu près semblable à celle dont on se sert pour le thé, et une ablution consciencieuse à la fin du repas, satisfont à cet égard tous les scrupules des Osmanlis.

Le père de famille mange ordinairement seul, servi par ses femmes et ses filles, s'il dîne dans son harem, par ses domestiques, s'il mange dans son appartement. Les femmes mangent toujours dans l'odalik. Enfin, dans les familles riches, et probablement à l'imitation de ce qui se pratique dans la famille impériale, les fils, éloignés par le respect, mangent également à part.

§ XV. Usages divers, bains, cafés, bazars, promenades, spectacles, etc.—La loi religieuse a fait aux musulmans un devoir de la purification matérielle. Elle l'a divisée en trois degrés, la lotion, l'ablution, le lavage, et a minutieusement énuméré les souillures physiques ou morales après lesquelles l'un de ces actes de purification devenait nécessaire. Il serait fastidieux de détailler ici les cas nombreux, inconnus en Occident aux personnes les plus propres, où la

purification devient un devoir. Ils se rattachent d'ailleurs aux détails les plus intimes et les plus secrets de la toilette, et ne sont connus du voyageur que par induction, lorsqu'une circonstance particulière, un voyage en mer, par exemple, fait de la vie commune une inévitable nécessité. Bornons-nous à parler des bains.

Les *bains* deviennent un centre de réunion et de conversation. Certains jours, ou certaines heures de la journée (l'après-midi) y sont réservés aux femmes. Ces établissements sont ordinairement composés de trois pièces. La première, appelée *muchellah*, sert de vestiaire. Après s'être déshabillé, le baigneur, la tête entourée d'une sorte de turban de coton, couvert depuis la ceinture d'une pièce de cotonnade serrée à la taille, hissé sur des patins dont la semelle repose sur deux planchettes de six à huit centimètres de hauteur, soutenu par le garçon qui doit le servir, est conduit dans une seconde salle. Là, l'air est déjà saturé de vapeur d'eau à un degré élevé, et, dès cette première épreuve, quelques Européens éprouvent de la difficulté à respirer. Un séjour de quelques minutes habitué à cette température, et l'on est bientôt après conduit dans la troisième salle. La difficulté déjà éprouvée se présente ici plus forte; mais, comme précédemment, les premiers instants donnent seuls quelque inquiétude. On est conduit progressivement dans la partie la plus chaude de la pièce, auprès du fourneau ménagé au centre du local, mais au-dessous du sol, et au moyen duquel l'eau se vaporise. Dans cette atmosphère, une transpiration abondante ne tarde pas à se déterminer. Le garçon vous plonge à plusieurs reprises le corps et même la tête dans un bassin d'eau brûlante. C'est à cette période que commence le massage. Ce n'est pas sans angoisse ni sans douleur que le baigneur expérimenté sent craquer, sous l'effort du masseur, les articulations de ses épaules et de ses bras, et enfin de ses vertèbres. Mais on se rassure bientôt, et la transpiration croissant, la friction commence. Elle se fait avec un gantelet de poil de chameau, et ne tarde pas à produire ces rouleaux longs et grisâtres que nous nommerons, après M. Théophile Gautier, des « copeaux balnéatoires. » Des immersions d'eau tiède et un lavage au savon suivent cette opération, après laquelle, traversant en sens contraire les transitions de température déjà décrites, on revient à la place où l'on a déposé ses vêtements. Là, entouré de chaudes couvertures, moelleusement allongé sur un lit, ranimé par la limonade glacée, le café, le *tchibouck*, on éprouve cet état particulier auquel les Orientaux ont donné le nom de *kief*, sorte de rêverie somnolente, de jouissance négative, dont l'expérience seule peut faire apprécier les charmes.

Cafés.—L'usage du café est général en Orient, surtout chez les musulmans: offrir le café et la pipe est l'acte le plus élémentaire de la civilité. On en consomme ainsi des quantités qui seraient excessives en Occident, mais qui sont sans danger en Turquie, grâce à la manière spéciale dont on le prépare. Le café, réduit en poudre impalpable, pur ou mêlé avec le sucre en poudre, est mis avec l'eau dans une petite bouilloire en métal, que l'on chauffe rapidement jusqu'à l'ébullition. Cette simple décoction est immédiatement versée chaude dans une tasse très-petite, avec le marc, que l'on avale en même

temps. Ainsi fait, le café n'a pas le goût empyreumatique et la force du café préparé à l'euro péenne. La poudre, qui reste mêlée au liquide, répugne d'abord aux Occidentaux, mais on s'y fait rapidement, et on apprécie bientôt ce qu'elle ajoute de fin et de réconfortant à la saveur de cette boisson. Les petites tasses rondes en porcelaine, dans lesquelles on sert le café, n'ont pas de pied et ne sauraient se tenir en équilibre; on les pose sur une sorte de godet ou de coquetier (*zarf*), qui le plus ordinairement est en cuivre, et, chez les riches, en filigrane d'argent.

Les cafés sont très-nombreux en Orient : l'acquisition du matériel est à la portée des industriels les moins riches. Ce matériel se compose presque uniquement d'un fourneau, de quelques cafetières en cuivre dans lesquelles se confectionne le café, de quelques tasses, enfin de pipes. Quelques tabourets en paille fort bas, ou un divan circulaire, composent l'ameublement. Le local dans lequel ils sont installés est ordinairement ouvert à tous les vents; les consommateurs se tiennent souvent à l'extérieur. Le café sert en même temps de boutique de barbier; c'est là qu'on voit le plus souvent les Turcs se faire épiler ou raser la tête ou le menton.

La consommation du café et celle du tabac sont presque toujours simultanées : aussi croyons-nous devoir dire quelques mots sur ce dernier produit et sur la manière dont on le consomme. Ce tabac est de plusieurs espèces. L'expérience apprendra mieux que nous ne pourrions le faire les mérites divers de chaque qualité. Il est d'ordinaire débité par des Grecs, qui le reçoivent de Thessalie, ou par des Arméniens, qui le tirent des provinces septentrionales de l'Asie Mineure. Il se consomme le plus généralement dans des *tchibouks*, pipes dont le tuyau est composé d'un long bâton, dont le fourneau (*lulé*) est en terre rouge, et dont l'embouchure est en verre, en ivoire ou en ambre, suivant la fortune de leurs propriétaires. Chez les personnes riches, les tuyaux sont de jasmin ou de cerisier, et la monture d'or est quelquefois enrichie de pierres précieuses ou même de diamants.

Le *narghilé* est aussi très-communément employé. Cet appareil se compose d'une carafe, d'une monture en cuivre sur laquelle repose le fourneau, enfin d'un long serpenteau en cuir serré par du fil d'archal, et terminé par l'embouchure. Cette manière de fumer a un charme particulier, mais l'excès peut avoir des inconvénients que nous jugerons utile de signaler. Le tabac spécial qui se fume dans le *narghilé*, le *tombéki*, bien que lavé deux ou trois fois immédiatement avant son emploi, conserve encore des propriétés très-actives dues aux principes qui le composent, et notamment à la belladone qu'on y ajoute en proportion notable. L'aspiration forcée à laquelle oblige l'usage des *narghilés* peut en outre déterminer une fatigue que nous conseillons d'éviter en se bornant à fumer deux *narghilés* ou trois au plus dans la journée.

Contrairement à l'opinion généralement admise, le hachisch, préparation enivrante tirée du chanvre, est à peu près inconnu dans la Turquie d'Europe; son usage se retrouve chez les Asiatiques et en Egypte. Les fumeurs d'opium ont aussi à peu près complètement dis-

paru de Constantinople, depuis qu'on a fait fermer les cafés spéciaux où ils se réunissaient, autour de la mosquée de Soliman.

Bazars.—Le luxe des boutiques est absolument inconnu en Turquie; elles sont réunies dans des galeries voûtées, où chaque nature de produits a son quartier spécial. Chaque magasin se compose d'une petite loge, dont la partie la plus avancée est garnie d'une sorte d'établi en planches, où le marchand est assis et d'où il peut aisément atteindre les marchandises disposées dans des rayons à ses côtés et derrière lui. Les marchés se font fréquemment sans entrer dans la boutique, où l'espace et le jour manqueraient également. Toutefois cette habitude est loin d'être générale; mais elle est absolue pour les femmes turques, qui sans cette obligation rigoureuse pourraient échapper à la surveillance dont elles sont constamment entourées. Tous les magasins, même ceux des chrétiens, sont au bazar exclusivement tenus par des hommes. La rigidité musulmane ne supporterait pas dans une boutique la présence d'une femme; elle avait même cru devoir, à une certaine époque, y interdire celle des jeunes garçons.

Toutes les industries sont représentées dans les bazars des grandes villes, depuis le vulgaire épiciers jusqu'à l'horloger et au marchand de diamants. Il faut un œil exercé pour aller chercher dans l'ombre où elles sont reléguées les richesses de ce dernier genre que renferme tout bazar de grande ville. La fermeture des magasins a lieu de très-bonne heure; elle se pratique au moyen d'un volet, qui, relevé le matin à l'aide d'une perche et acroché au-dessus de la boutique, est baissé le soir et fermé de ferrures et de cadenas. L'enceinte du bazar elle-même est fermée le soir avec des portes massives.

Promenades.—La plupart des grandes villes de l'Orient ont comme celles de l'Europe, dans leur voisinage, des localités où les populations vont passer leurs jours de fête, le vendredi pour les musulmans, le dimanche pour les chrétiens. Plusieurs promenades de ce genre se trouvent aux environs de Constantinople (eaux douces d'Europe et d'Asie), mais la partie de la population que le temps des affaires empêche d'aller à la campagne se promène dans les cimetières. La religion musulmane n'a pas entouré la mort de tout l'appareil d'images lugubres dont le christianisme l'a enveloppée, et le Français qui frémirait peut-être à l'idée de se trouver à minuit dans un cimetière de son pays, se familiarise avec cette habitude, et se promène bientôt sans émotion jusqu'à une heure fort avancée de la soirée dans les champs des morts musulmans. Les indigènes s'assoient sur le marbre des tombes, se livrent aux douceurs de la conversation, du café et de la pipe, sans que tous ces actes en pareil lieu révèlent la moindre pensée de profanation. Des cyprès d'une venue magnifique ombragent les tombes, qui ne se recommandent à l'œil par aucun de ces efforts de sculpture destinés en Occident à traduire les regrets. Une pierre et un cippe en font tous les frais : la pierre qui forme ce dernier est taillée en pointe quand il surmonte la tombe d'une femme; il se termine, pour les hommes, par une boule en forme de turban ou de fez. Il serait certainement à désirer que les cimetières fussent

mieux gardés, que les chiens et les bêtes de somme ne vinssent pas y établir leur quartier. Tel est l'aspect général des cimetières; nous donnerons plus loin quelques détails relatifs aux inhumations et aux cérémonies du culte qui les accompagnent.

Il est souvent difficile de se promener la nuit dans les villes turques. Les différents quartiers sont séparés par des portes qu'on ne fait quelquefois ouvrir qu'à grand'peine. Les réglemens de police obligent à ne sortir alors qu'avec une lanterne, sous peine d'arrestation; c'est une mesure utile, au point de vue de la sûreté des rues, et d'ailleurs indispensable, car elles seraient impraticables dans l'obscurité.

Chiens, chevaux, voitures, etc.—Les musulmans traitent les animaux avec une grande douceur. Dans toutes les villes, et surtout à Constantinople, un nombre énorme de chiens errants vivent et dorment sur la voie publique et pullulent sans que personne songe à leur faire du mal. Ces animaux vivent en famille, et un chien étranger est infailliblement dévoré s'il pénètre dans un quartier qui n'est pas le sien. Ils s'entr'aident pour se défendre contre leurs ennemis communs. Ils font l'office des balayeurs des rues en dévorant tout ce qui est mangeable dans les immondices; les résidus de boucheries, les cadavres d'animaux, que les Turcs abandonnent sur la voie publique. Au reste ils sont d'une grande douceur et n'attaquent jamais les hommes, bien qu'ils aboient quelquefois d'une manière menaçante. La vue d'un fouet ou d'une pierre les met soudain en fuite. Il n'est pas vrai que les Turcs se trouvent offensés quand on frappe ces animaux. La rage est, sinon complètement inconnue, au moins fort rare en Turquie.

Les chevaux jouent un grand rôle dans l'existence des Turcs. « Le cheval turc ou valaque, dit M. Boué, est en général de moyenne taille, plutôt petit que grand, et à coup sûr assez court. En général on les gâte en s'en servant trop tôt. Du reste, les Ottomans sont reconnus pour d'excellents cavaliers, et leurs manèges dans des cours étroites, habituent les chevaux à tourner plus aisément que les nôtres, et à s'arrêter instantanément au milieu du plus fort galop. » Leur pied est extrêmement sûr, ils montent lestement les plus mauvaises pentes de rochers. Ils passent la plus grande partie de leur vie à l'air. On ne les desselle jamais, même à l'écurie. Les chevaux des kiradjis ou muletiers turcs passent ordinairement la nuit à la belle étoile. On les nourrit en général avec de l'orge et de la paille hachée, et on ne leur donne à manger que deux fois par jour, le matin et le soir.

Les harnais sont pittoresques et brillants, mais l'Européen se fait difficilement à leurs selles étroites et dures, comprises entre deux proéminences antérieure et postérieure; les étriers sont de vastes plaques quadrangulaires de fer battu, sur lesquelles on peut poser tout le pied; leur angle postérieur sert en même temps d'éperon. Les voitures légères des Turcs portent le nom de *talikas*, et sont des espèces de calèches, recouvertes extérieurement de peintures brillantes; ceux des femmes de pachas sont fort élégants. On nomme *arabas* des charriots massifs, souvent traînés par des bœufs, qui portent les familles

des Turcs moins fortunés. La carrosserie européenne commence à paraître à Constantinople.

Les jeux ou amusements des Turcs sont fort peu nombreux, sans parler de l'habitude d'égrener le chapelet (V. p. 53, l. 8); leurs jeux sont pour la plupart des exercices gymnastiques, la joute, la lutte, le tir à la cible, le jeu de paume, le disque, le jeu du *djerid* ou du javelot, qui s'exécute à cheval, etc. La *musique* est à l'état d'enfance en Turquie; sauf la musique du sultan, organisée par M. Donizetti, frère de l'illustre compositeur, sauf la présence de quelques artistes étrangers, la musique populaire est encore à l'état primitif. Les musiciens ambulants qu'on entend sur les promenades où dans les cafés sont au nombre de trois ou quatre, jouant de divers instruments à vent, flûtes de roseaux, daraboukas (espèces de bassons), accompagnés du tambour de basque. Leurs mélodies sont monotones ou glapissantes, leurs chants nasillardes. La *danse* est exécutée par les femmes dans les harems, ou par des danseurs ou danseuses de profession qui sont surtout Zingares ou Grecs. Les musulmans dédaignent de s'y livrer: les populations grecques et slaves ont au contraire des danses en commun, qui paraissent une réminiscence des danses à caractère de l'antiquité.

Spectacles.—Les rares établissemens consacrés à l'art théâtral qui se trouvent dans quelques grandes villes (Constantinople, Smyrne), doivent leur naissance à des entreprises européennes. On y joue de temps à autre des opéras italiens, ou des comédies empruntées ordinairement à la littérature française.

La Turquie ne présente qu'un seul genre de représentation qui lui appartienne en propre, c'est celui des marionnettes, où le même personnage, *Karagheuz*, joue invariablement le premier rôle. Il nous serait impossible de donner ici une description du spectacle qui attend le voyageur; son ignorance de la langue l'empêchera de saisir les allusions, les calembours, les conversations dont nos pièces les plus libres ne peuvent pas donner une idée, mais la pantomime l'édifiera suffisamment sur le caractère de *Karagheuz*, qui semble la personnification turque du Dieu adoré jadis à Lampsaque.

§ XVI. *Mariages, naissances, enterremens, fêtes et cérémonies religieuses, derviches tourneurs et hurleurs.*—Bien que les Turcs n'épousent généralement que des femmes de leur religion et de leur race, on les voit s'allier quelquefois à des femmes zingares, grecques et slaves: le changement de religion de la femme est la conséquence ordinaire de ces mariages mixtes; mais il n'en est pas une condition nécessaire. La séparation des femmes et des hommes, le soin avec lequel elles sont soustraites aux regards, font que le plus souvent ils se concluent par l'intermédiaire de tierces personnes. Quelquefois, cependant, les Turcs parviennent à éluder la surveillance, et connaissent, avant le mariage, le visage de leurs femmes. La cérémonie est ordinairement précédée d'un contrat enregistré par le juge (*mollah, cazi* ou *naïb*), faisant fonctions d'officier ministériel, et par lequel le futur époux s'oblige à donner à sa femme un ameublement complet, une batterie de cuisine, des habillemens de toute espèce et le linge de corps. Une prière particulière dite par un iman est également essen-

tielle à la validité du mariage. La célébration en est souvent accompagnée de fêtes dont le caractère varie suivant les provinces, et qui, chez les personnes riches, durent quelquefois quinze jours. L'âge légal du mariage commence pour les musulmans à leur dixième année.

Naissance, circoncision.—La prise de nom d'un enfant chez les Turcs n'est accompagnée d'aucune cérémonie religieuse. Elle a lieu le septième jour après la naissance; elle est accompagnée de fêtes dans la famille.

L'âge auquel les jeunes Turcs sont soumis à la circoncision n'a rien de fixe. Les jeunes gens appartenant à des familles riches ne la subissent guère avant quatorze ou quinze ans, les autres avant sept ou huit. Lorsqu'un certain nombre d'enfants subissent en même temps la circoncision, des fêtes et des réjouissances la suivent; les patients reçoivent à cette occasion des cadeaux et des vêtements neufs. Les barbiers, dont l'adresse est renommée, sont exclusivement chargés de pratiquer cette opération au moyen du rasoir.

Enterrements.—Lorsqu'un musulman est sur le point de rendre le dernier soupir, on veille à ce qu'aucune femme n'approche de son lit. On a grand soin de lui tenir les jambes étendues, de lui fermer les yeux et de lui tenir la bouche close. La mort est suivie d'ablutions faites par un iman. L'embaumement et l'autopsie sont défendus en Turquie, excepté dans un cas particulier, celui de la mort d'une femme enceinte, lorsque l'enfant donne signe de vie.

L'inhumation a lieu vingt-quatre heures après le décès. Les musulmans qui rencontrent le convoi s'y joignent pour accomplir une pratique recommandée par leur religion. Les inhumations étaient autrefois pratiquées avec une déplorable négligence; les morts étaient souvent enterrés sans bière, à la profondeur de quatre pieds seulement. Un usage généralement suivi recommandait en outre de ne pas fermer hermétiquement la tombe. Cette incurie était la cause des maladies épidémiques et contagieuses qui de l'Orient s'étendaient souvent sur l'Europe. L'établissement des intendances sanitaires, leur vigilance, l'autorité qu'ont acquise par leur science et leur dévouement les médecins français préposés à la surveillance de l'état sanitaire, ont amené d'heureux résultats. Les enterrements sont faits actuellement à la profondeur convenable. La disparition des maladies contagieuses en a été l'heureuse conséquence.

Cérémonies.—Les deux *Bairam*, dont l'un termine le jeûne du *Ramazan*, et le *mevloud*, sont les cérémonies du culte qui attirent le plus l'attention. Ces fêtes et surtout les deux premières sont célébrées avec une pompe qui emprunte une partie de son éclat à l'appareil militaire, aux illuminations, feux d'artifice, etc.

Nous devons indiquer ici, comme se rattachant aux cérémonies religieuses, les exercices des derviches tourneurs et hurleurs, dont nous emprunterons la description à M. Théophile Gautier.

Derviches tourneurs.—« Les derviches tourneurs ou *mélévés* ont des monastères ou *tékiés* dans un grand nombre de villes de l'empire ottoman. Contrairement aux autres mahométans qui empêchent les *ghiaours* d'assister en curieux aux cérémonies du culte, et les chasse-

raient outrageusement des mosquées s'ils tentaient de s'y introduire aux heures de la prière, les derviches laissent pénétrer les Européens dans leurs *tékiés*, à la seule condition de déposer leurs chaussures à la porte, ou d'entrer pieds nus ou en pantoufles.

« La façade du *tékié*, fort simple, se compose d'une porte surmontée d'un cartouche historié d'une inscription turque, d'un mur percé de fenêtres à grillages, et d'une fontaine encastrée et treillissée, garnie de spatules de fer pendues à des chaînes pour que les pauvres puissent boire commodément. Tout cela n'a rien de monumental, mais ne manque pas de caractère.

« L'intérieur ressemble à toute autre habitation mahométane. Pas de ces longs cloîtres en arcade, de ces corridors interminables sur lesquels s'ouvrent des cellules, de ces cours silencieuses où l'herbe pousse. Rien de l'aspect froid, triste et sépulcral du couvent comme il est compris dans les pays catholiques; mais de gais logements, peints de couleurs riantes et éclairés de soleil.

« La salle où s'exécutent les valseuses religieuses des tourneurs rappelle à la fois la salle de danse et la salle de spectacle. Un parquet uni et ciré, entouré d'une balustrade, en occupe le centre. De sveltes colonnes supportent une galerie contenant la loge du sultan et celle des femmes: l'orchestre fait face à cette tribune.

« Après une attente assez longue, les derviches parurent, défilèrent lentement deux à deux devant leur chef assis, et en le saluant avec les marques du plus profond respect. La coiffure de ces moines musulmans consiste en un bonnet de feutre épais d'un pouce, de couleur roussâtre ou brune, et que je ne saurais mieux comparer qu'à un pot à fleurs renversé. Un gilet et une veste d'étoffe blanche, une immense jupe plissée de même couleur, des caleçons étroits et blancs aussi, composent ce costume.

« Les prières commencèrent, et avec elles les génuflexions, les prosternations, les simagrées ordinaires du culte musulman, qui seraient aisément risibles sans la conviction et la gravité des fidèles. Aux psalmodies du Koran se joignit bientôt un accompagnement de flûtes et de *darboukas*: les *darboukas* marquant le rythme, les flûtes exécutant à l'unisson un chant d'une tonalité élevée et d'une douceur infinie. Immobiles au milieu de l'enceinte, les derviches semblaient s'enivrer de cette musique si délicatement barbare. Enfin, l'un d'eux ouvrit les bras, les éleva, les déploya et commença à tourner lentement sur lui-même; un second, puis un troisième l'imitèrent, et enfin toute la bande, gagnée par un vertige irrésistible. L'iman se promenait au milieu des groupes, frappant des mains, soit pour presser ou ralentir le rythme, soit pour encourager les valseurs et applaudir à leur zèle pieux.

« Les valseuses s'arrêtèrent un instant. Bientôt, les *darboukas* se mirent à gronder sur une mesure plus pressée, le chant des flûtes devint plus vif et les derviches reprirent leur danse avec un redoublement d'activité, qui cependant n'avait rien de fiévreux. Parfois un derviche s'arrêtait, se précipitait à genoux, la face contre terre, et un frère servant venait le recouvrir d'un manteau. Au bout de quelque temps, tous

étaient tombés terrassés par l'extase. Ils se relevèrent bientôt, firent une ou deux fois leur promenade circulaire, et ressortirent de la salle comme ils y étaient entrés... »

Derviches hurleurs.—« La salle des derviches hurleurs de Scutari est un parallélogramme dénué de tout caractère architectural. Aux murailles nues sont suspendus des tambours de basque et des écriteaux paraphés de versets du Koran. Du côté du *Mihrab*, au-dessus du tapis où s'asseyaient l'imam et ses acolytes, le mur présente un genre de décoration féroce qui fait songer à l'atelier d'un tortionnaire ou d'un inquisiteur; ce sont des espèces de dards terminés par un cœur de plomb d'où pendent des chaînettes, des lardoires affilées, des masses d'armes, etc. En face de l'imam étaient rangés les derviches, répétant à l'unisson une espèce de litanie. A chaque verset, ils balançaient leur tête d'avant en arrière et d'arrière en avant, avec ce mouvement de poussah ou de magot qui finit par donner un vertige sympathique. Quelquefois un des spectateurs musulmans, étourdi par cette oscillation irrésistible, quittait sa place en chancelant, se mêlait aux derviches, se prosternait et commençait à s'agiter comme un ours en cage.

« Bientôt tout le monde fut debout; les derviches formèrent une chaîne, en se mettant les bras sur les épaules, et commencèrent à justifier leur nom en tirant du fond de leur poitrine un hurlement rauque et prolongé, *la Ilah il Allah!* qui ne semble pas appartenir à la voix humaine.

« Toute la bande, rendue solidaire du mouvement, recule d'un pas, se jette en avant avec un élan simultané, et hurle d'un ton sourd, enroué, qui ressemble au grommellement d'une ménagerie de mauvaise humeur.

« Les hurlements étaient devenus des rugissements; toute la troupe se jetait en arrière d'un seul bloc, puis se lançait en avant, comme une ligne de soldats ivres, en hurlant un suprême *Allah hou!*

« L'exaltation était au comble; l'imam se tenait debout devant le *Mihrab*, encourageant la frénésie grandissante du geste et de la voix. Un jeune garçon se détacha du groupe et s'avança vers le vieillard; des acolytes détachèrent de son clou une lardoire exclusivement aiguë, et la mirent à l'imam, qui traversa de part en part les joues du jeune dévot avec ce fer effilé, sans que celui-ci donnât la moindre marque de douleur.

« Deux autres fanatiques se lancèrent au milieu de la salle, nus jusqu'à la ceinture; on leur remit deux de ces dards aigus, terminés par un cœur de plomb et des chaînettes de fer; ils se mirent à exécuter une sorte de danse de poignards, désordonnée, violente. Seulement, au lieu d'éviter les pointes des dards, ils se précipitaient dessus, afin de se piquer et de se blesser.

« Une jolie petite fille de huit ans s'avança seule vers l'imam. Le vieillard l'accueillit d'une façon amicale et paternelle. La petite fille s'étendit sur une peau de mouton déroulée à terre, et l'imam, les pieds chaussés de larges babouches et soutenu par deux acolytes, monta sur ce frêle corps et s'y tint debout pendant quelques minutes; puis il des-

cendit de ce piédestal vivant, et la petite fille se releva toute joyeuse. Des femmes apportèrent des enfants de trois ou quatre ans, qui furent successivement couchés sur la peau de mouton, et délicatement foulés aux pieds par l'imam. » Cette imposition des pieds guérit, dit-on, toutes les maladies.

Section V.—Langue.

§ 1. Formation, constitution et prononciation de la langue turque.

—Parmi les idiomes si divers de l'Orient musulman, la langue turque occupe une place importante, et l'histoire de son origine, de ses développements et de sa formation définitive n'offrirait pas moins d'intérêt que le récit des conquêtes réalisées par les intrépides successeurs d'Osman. Si une étude de ce genre ne peut entrer dans le cadre modeste de cet ouvrage, il n'est peut-être pas inutile de placer ici quelques considérations rapides sur l'état actuel du turc osmanli.

Sans avoir perdu sa marque d'origine, cet idiome a subi la transformation que le Koran a imposée à tous les dialectes asiatiques. Comme le persan ou l'indoustani, il présente le singulier phénomène d'un vocabulaire étranger enté sur une grammaire essentiellement indigène. Dès le lendemain de la prise de Brousse par le sultan Orkhan, les plus savants docteurs venaient en foule de l'Iraq ou du Khorasan interpréter le livre sacré ou enseigner la grammaire arabe dans les mosquées de cette capitale provisoire. La culture intellectuelle qui suivit l'établissement des Turcs à Constantinople ne put se réaliser sans de nombreux emprunts aux nations voisines et d'une civilisation plus ancienne. Pauvre et simple à son origine, comme tous les dialectes tartares, le turc dut puiser dans la langue arabe toute la technologie de l'école de Basrah, de Baghdad ou de Rey, et les termes de droit canonique, de philosophie et de sciences, eurent droit de cité à Constantinople. Le persan, riche de son propre fonds et de son alliance avec l'idiome du Hedjaz, vint offrir aux poètes de Stamboul ses épithètes harmonieuses, ses riches métaphores et tous les raffinements d'un art consommé. De cette fusion entre le bégayement des conquérants et les deux plus belles langues de la famille sémite et indo-européenne, sortit cet immense répertoire de mots dont les Turcs se montrent si fiers, et une littérature qui n'aurait pas de rivale au monde, si la fécondité était le seul mérite des productions de l'esprit. Mais ce riche butin resta le domaine exclusif de la science et des *divans*, ou du moins le peuple ne garda pour lui qu'un nombre assez restreint de termes inconnus aux nomades de la mer Caspienne.

Si donc la langue littéraire, par ses inépuisables ressources et le peu de fixité de ses règles, offre de sérieuses difficultés aux Orientaux eux-mêmes, il n'en est pas ainsi du turc vulgaire, que son mécanisme clair et facile rend très-accessible aux Européens.

Sa grammaire est d'une extrême simplicité: l'article et les genres n'existent pas.—Les noms se forment régulièrement au moyen de cinq cas et par l'addition d'une syllabe au pluriel. Ex.: *Ev*, la maison; *evin*, de la maison; *evêh*, à la maison; *evi*, la maison (domum); *evden*, de la maison (domo).—Pluriel, *evler*; génitif, *evlerin*; datif, *evlerêh*, etc.